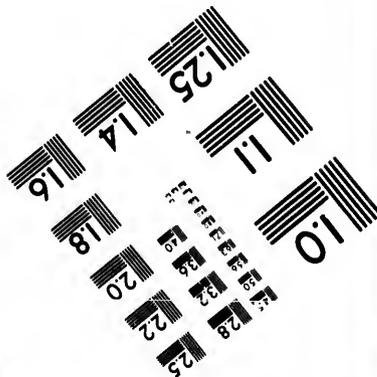
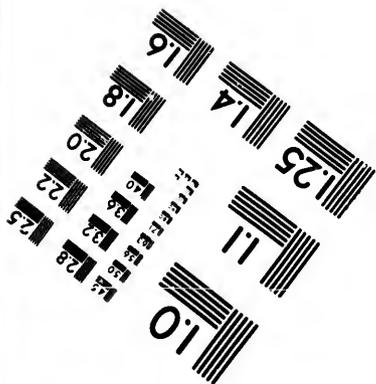
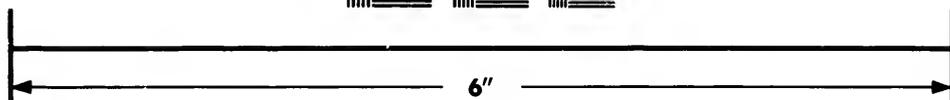
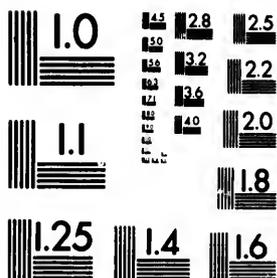


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5
2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.8
2.0
2.2
2.5

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

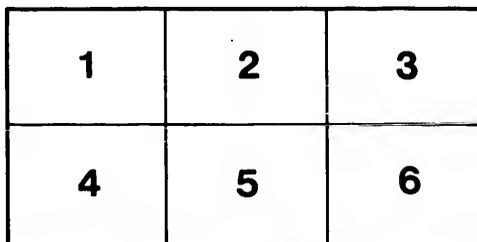
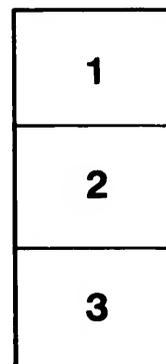
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
h à



I
U
U
I

LITTÉRATURE CANADIENNE.

FELLUNA,

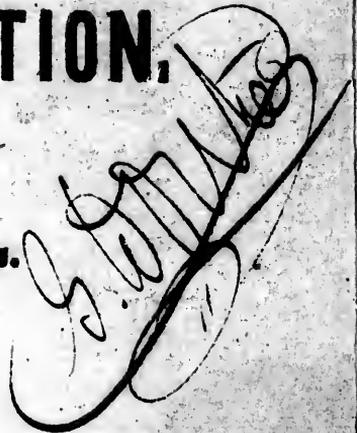
LA VIERGE IROQUOISE.

UNE EPLUCHETTE DE BLE-D'INDE,

UNE RESURRECTION.

PAR

Eraste d'Orsonnens.



MONTREAL.

IMPRIMÉ PAR SENÉCAL ET DANIEL.

No. 4. Rue Saint Vincent.

1856.

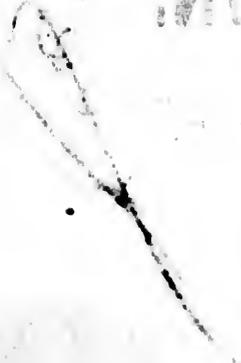
THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

APRIL 21

LA VIERGE INCOGNITE

BY M. DE LA VIERGE

PARIS



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

1873

ESQUISSES INDIENNES.

FELLUNA.

I

LES HURONS ET CEUX QUI LES ÉVANGÉLISÈRENT.

Les villages peuplés des Hurons, sauvages alliés aux Français, étaient situés sur la presqu'île qui sépare la baie St. Georges de celle de Nothawasaga. Ils étaient entourés d'une palissade, haute de trois toises et percée de meurtrières. Une galerie, à quinze pieds du sol, régnait, à l'intérieur, le long de cette enceinte. En temps de guerre, cette banquette était munie d'eau, afin d'éteindre les incendies que des flèches enflammées auraient pu y allumer; elle était aussi chargée d'une grande quantité de traits pour la défense de la place. Un village contenait quelques centaines de cabanes. Ces habitations, faites d'écorce d'orme ou de bouleau, étaient construites en formes

de ruches ou de tonnelles. Elles n'avaient point de fenêtres : le jour y pénétrait par une ouverture pratiquée dans le toit, au-dessus du foyer, afin de laisser échapper la fumée. Elles étaient assez chaudes pour protéger ceux qui les occupaient contre le froid intense de l'hiver canadien. Cependant, elles n'avaient, pour portes, que des peaux, qu'on relevait en été. La dépouille d'un ours, ou un amas d'herbes sèches, servait de lit aux Hurons. Une natte étendue sur le sol leur tenait lieu de table. Ils n'avaient point de chaises ; ils s'asseyaient à terre, les jambes croisées sous eux. La batterie de cuisine de ceux qui n'avaient rien acheté des européens, se composait de vaisseaux de bois, d'ustensiles de pierre et de paniers d'osier.

L'habillement le plus ordinaire des hommes était un simple brayet ; ce'ui des femmes, une jupe, ceinte sur les reins et qui descendait jusqu'aux genoux. Mais, quand les rigueurs du climat l'exigeaient, ils portaient une tunique fourrée, à laquelle ils ajoutaient quelques fois un manteau de peaux. Durant les quatre saisons de l'année, des "*mitasses*" couvraient leurs jambes, et des "*mocassins*" préservaient leurs pieds.

Les Hurons vivaient principalement de la

chasse et de la pêche, dont ils conservaient le produit très longtemps en l'exposant à la fumée. Les champs qu'ils cultivaient étaient remplis de fèves, de citrouilles et de blé-d'Inde. C'était avec ce dernier qu'ils faisaient une bouillie, nommée "*sagamité*," (1) qui était leur nourriture habituelle, quand le gibier et le poisson leur faisaient défaut.

C'était sur les femmes que pesaient presque tous les travaux. Elles ensemençaient la terre, cueillaient la moisson, préparaient les repas et portaient même les vivres, dans les voyages. Les hommes faisaient la guerre, allaient à la chasse ou à la pêche, et confectionnaient les objets que nécessitaient leurs occupations. Ils se seraient crus déshonorés, s'ils avaient pris part aux soins domestiques.

Telle était, en 1648, la nation que les Jésuites, successeurs des Récollets, dans cette mission, évangélisaient depuis quatorze ans. Ils étaient dispersés, au nombre de seize, dans les dix huit villages que comptaient alors les

(1) Les Indiens faisaient torrifier le maïs dans les cendres, le broyaient dans une auge au moyen d'une pierre, le passaient dans des sacs faits avec un fil provenant de l'écorce de *bois blanc*, et le mettaient bouillir dans une chaudière avec ou sans viandes, —NOTE DE L'AUTEUR.

Hurons. Un grand nombre de ces sauvages étaient déjà chrétiens. Le père Daniel, l'un des premiers apôtres de cette contrée, en avait, lui seul, converti sept à huit mille. La bourgade de St. Joseph, appelée Tenaustaya par les Indiens, était le théâtre des travaux héroïques de ce conquérant d'âmes, comme elle devait être celui de son martyr et de sa gloire.

Dans un essai, dont le but est de faire connaître les Hurons, l'on ne peut se dispenser de parler des hommes admirables qui leur enseignèrent les vérités du salut, tant l'histoire des uns est étroitement unie à celle des autres. Ils ne doivent pas être plus séparés dans notre mémoire qu'ils ne l'ont été dans leurs dures épreuves. Quand les cruels Iroquois faisaient prisonniers les habitants d'un village, les missionnaires qu'ils y trouvaient n'étaient pas ceux qu'ils torturaient le moins. En rapportant des faits auxquels ceux-ci prirent part, et en décrivant un pays qu'ils arrosèrent de leur sang, n'oublions donc pas de leur rendre l'hommage qui leur est dû.

Jamais des hommes n'ont montré autant de foi active, d'abnégation et de courage que ceux qui prêchèrent la foi aux sauvages du Canada.

Ils abandonnaient tout : richesses, famille, patrie, pour venir leur annoncer la bonne-nouvelle et humaniser leurs mœurs sanguinaires. Des guerriers ont sacrifié leur vie à leur pays, mais c'était pour acquérir de la gloire ; des marchands ont fait de longs et périlleux voyages, mais c'était pour s'enrichir. L'intérêt personnel était le mobile de leurs actions. Les premiers missionnaires en Canada, au contraire, n'étaient mûs que par le brûlant désir de travailler au bonheur d'autrui. Leur charité héroïque leur faisait traverser les mers et les déserts. Ils allaient planter l'étendard de la croix dans des lieux qui ne devaient être connus de leurs compatriotes que des siècles plus tard. Les palmes du martyr couronnaient le plus souvent ces dévoûments jusque-là sans exemple ; mais ils ne comptaient leur sang pour quelque chose qu'autant qu'il arrosait et faisait croître de riches moissons de chrétiens. D'autres missionnaires, saisis d'un saint enthousiasme, les remplaçaient aussitôt. Ceux-ci mouraient à leur tour, en exhalant, avec leur dernier soupir, une prière pour la conversion de leurs bourreaux. De savants Jésuites, obéissant à ce commandement du divin maître : " Enseignez toutes les nations, " abandonnaient l'Europe, où

leurs talents les faisaient briller. Ils venaient instruire, dans les déserts du Nouveau-Monde, d'ignorants sauvages des vérités du salut. Ils y consumaient obscurément leur vie dans les travaux sublimes de l'apostolat, sans autre secours que la grâce de Dieu, sans autre récompense que l'approbation de leur conscience, sans autre bonheur que celui d'ouvrir le ciel à une âme.

De tous les apôtres de l'Amérique, il n'y en a pas qui aient déployé autant d'intrépidité unie à autant de renoncement à eux-mêmes que ceux qui évangélisèrent les Hurons. Qui pourra jamais dire tout ce qui leur en coûta de fatigues, de travaux et de dangers pour parvenir à ce glorieux résultat ? Après avoir franchi l'Océan, dont la traversée était alors si périlleuse, ils s'enfonçaient dans les terres jusqu'à trois cents lieues. Pour tout moyen de transport, ils n'avaient que de fragiles canots d'écorce de l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Ces légères embarcations étaient exposées, chaque instant, à se briser contre les écueils dont les rivières étaient parsemées. Souvent, pour éviter une cataracte ou atteindre un autre cours d'eau, ils étaient obligés de porter sur leurs épaules, l'es-

pace de plusieurs milles, leur canot et leur bagage. Il leur fallait se frayer un chemin au travers des forêts vierges, dont les arbres étaient liés les uns aux autres par des plantes sarmenteuses. Ils devaient aussi passer des torrents et des marais. Dans ces derniers endroits, des myriades d'insectes leurs pratiquaient par tout le corps des piqûres d'autant plus sensibles, qu'ils versent dans la plaie une liqueur venimeuse dont la présence détermine l'enflure et la cuisson. Outre ces inconvénients, les missionnaires couraient le risque de périr de faim, si les eaux engloutissaient leurs vivres. A ce danger se joignait celui de tomber entre les mains des cruels Iroquois, ennemis acharnés des Français. Ces barbares avaient formé le projet de détruire entièrement la colonie que les derniers fondaient sur les bords du Saint Laurent. Ils dressaient continuellement des embuscades, afin de surprendre ceux qui sortaient des forts, soit pour chasser, soit pour voyager. Ils torturaient leurs malheureux captifs avec le raffinement féroce que l'on reconnaît aux naturels de l'Amérique du nord. Ces dangers n'étaient pas douteux : les missionnaires ne pouvaient se les dissimuler, et quelques uns en ont été victimes. Mais leur courage semblait grandir

avec les souffrances et l'adversité. — Aucun d'eux ne refusait de faire le sacrifice de sa vie : chacun, au contraire, ambitionnait d'aller dans le pays des Hurons.

Lorsqu'ils étaient chez ces sauvages, qui ne les comprenaient pas et dont ils n'étaient point compris, ils étaient obligés d'apprendre une langue qui n'avait aucune ressemblance avec la leur. Les superstitions, les préjugés, et cet amour des vieilles institutions qui caractérise les Indiens, étaient les obstacles moraux qu'ils rencontraient dans l'accomplissement de leur noble tâche. Ces entraves ne peuvent être comparées qu'aux difficultés physiques qu'ils surmontaient, en se rendant au théâtre où devaient s'exercer leur zèle.

Le cadre restreint de cet esquisse ne nous permet pas d'arrêter davantage nos yeux sur cette glorieuse page des annales de la religion. Cependant, quel sujet plus digne d'occuper un auteur que la lutte soutenue par les missionnaires pour établir parmi les Hurons le règne de l'Évangile, qui substituait l'humiliation et le sacrifice à leurs habitudes d'orgueil et de sensualité ! Si vous désirez vous initier à leurs combats, lisez les écrits sans prétentions qu'ils ont tracés dans le wigwam de l'Indien, ou sous les ra-

meaux séculaires d'un géant de la forêt. Vous y trouverez le récit fidèle de leurs immenses travaux, qui commanderont votre respect et votre admiration.

II.

L'ENLEVEMENT.

Les Hurons avaient fait des traités de paix ou d'alliance avec toutes les tribus indiennes qui les entouraient. Un jeune homme de la bourgade de St. Joseph, qui brûlait du désir de s'illustrer par quelque haut fait, était mécontent de cet état de choses. Ontago—tel était son nom—avait déjà vu la neige couvrir dix-huit fois la terre ; mais, malgré son agilité à la course et son habileté à manier l'arc et le fusil, il n'avait encore pu suspendre une seule chevelure à sa ceinture. Afin de donner un libre essor à son ardeur belliqueuse, il résolut de faire une excursion chez les Iroquois, en compagnie de quelques uns de ses amis. Cinq d'entre eux, possédés comme lui de l'envie d'acquérir de la gloire, s'engagèrent à le suivre. Ils firent leurs préparatifs secrètement, de crainte que les chefs ne s'opposassent à leur entreprise périlleuse, s'ils en avaient connaissance. Il était à presumer qu'ils auraient empêché cette expédition

hostile, qui pouvait être suivie de terribles représailles et jeter dans une guerre désastreuse deux puissantes nations.

Ontago et ses compagnons, s'étant mis en route, parcoururent près de soixante lieues avant de voir la fumée des cabanes iroquoises. Pendant les premiers jours, ils n'avaient pas pris beaucoup de précautions : ils n'avaient songé qu'à faire diligence ; mais, lorsqu'ils furent en pays ennemi, ils n'avancèrent plus que de nuit. Ils n'allumèrent même pas de feu, de peur que la fumée ne les trahît. Le succès de leur entreprise dépendait du soin qu'ils prenaient à couvrir leur marche ; parce que s'ils avaient été découverts, non seulement ils n'auraient pu faire aucune capture, mais ils auraient été, eux-mêmes, exposés à être faits prisonniers.

Ils se mirent en embuscade dans un bois touffu, qui entourait un village iroquois, bâti au milieu d'une étroite clairière. Leur dessein était de casser la tête à quelque chasseur solitaire, ou d'enlever quelque femme.

Les anciens sauvages ne partageaient point nos idées sur l'honneur et la gloire militaire. Ce que nous appelons lâcheté et assassinat, ils

le nommaient prudence et bel exploit. La conduite qu'ils tenaient pour mériter l'estime et l'admiration de leurs compatriotes, ne ferait qu'attirer notre réprobation et notre horreur sur un homme qui agirait de même parmi nous. Un guerrier des forêts, qui surprenait son adversaire sans s'exposer au danger d'une lutte, croyait atteindre à la perfection de son art. En un mot, le but de leurs expéditions militaires était de faire le plus de mal possible à l'ennemi, avec le moins de perte pour eux-mêmes.

Les Hurons se tinrent en embuscade durant deux jours, sans avoir l'occasion d'exercer leur adresse ; mais, au commencement du troisième, la fortune leur fut favorable. Une jeune fille, sortant du village iroquois, s'approcha du bois. Elle entra sous les verts arceaux de la forêt et vint couper de la fougère près de l'endroit où ils étaient. Sa démarche était lente et gracieuse ; son corps ondulait comme un frêle peuplier sous les efforts de la brise. Un sang ardent animait ses joues, moins brunes que ne les ont ordinairement les Indiennes ; ses yeux noirs brillaient d'un doux éclat sous des sourcils légèrement arqués ; ses lèvres roses laissaient voir de petites dents blanches, semblables

à celles que les romanciers ne manquent jamais de comparer à des perles. Une luxuriante chevelure déroulait ses anneaux soyeux sur ses épaules. Elle portait une chemise de calicot, une courte jupe de drap, des souliers de cuir d'original, et des guêtres que des jarretières artistement brodées, avec du poil de porc-épic, attachaient au-dessous des genoux. Soit que les Hurons fussent frappés de la beauté de l'Iroquoise, soit qu'ils attendissent les ordres de leur chef, ils demeuraient immobiles et semblaient la contempler. Ontago sortit de sa cachette, bondit vers elle et la renversa par terre. Il l'empêcha de crier en lui fermant la bouche avec sa main. Aidé par ses compagnons, il lui attacha les bras ; en même temps, il la menaçait de la mort, si elle appelait du secours ou refusait de le suivre.

Les Hurons s'éloignèrent aussitôt du village près duquel ils avaient fait leur capture. Ontago ouvrait la marche, suivi par la prisonnière ; les autres venaient après elle. Ils marchaient à la file les uns des autres, chacun ayant soin de poser les pieds où les avaient mis celui qui le précédait ; celui qui les avait les plus larges venait le dernier, afin que l'ennemi, en ne voyant qu'une seule empreinte de pas, ne soup-

connût point qu'un parti de guerre avait passé par là.

Vers la fin du jour, les Hurons firent halte dans une étroite clairière. Deux d'entre eux restèrent avec l'Iroquoise pour la garder ; les autres chassèrent dans diverses directions, afin de rapporter du gibier pour le repas du soir. La captive avait les bras attachés au-dessus des coudes, avec des liens qui passaient derrière son dos ; bien qu'elle eût l'usage de ses mains, elle ne pouvait délier ses pieds, qu'on venait d'entourer d'une liane. Ses gardiens, désirant allumer du feu sans courir le risque d'attirer l'attention de l'ennemi sur leur retraite, allèrent à la recherche d'un certain bois qui brûle en dégageant bien peu de fumée. La jeune fille profita de leur absence pour exécuter un dessein qu'elle semblait avoir mûri auparavant, car elle ne perdit pas une seule minute en vaine hésitation. Elle se traîna vers un petit tertre qui s'élevait derrière un buisson. Le couteau qu'elle avait employé pour couper de la fougère lui restait ; elle s'en servit pour séparer, d'une de ses jarretières, un morceau sur lequel était brodé un colibri. Elle fixa l'image de cet oiseau à un arbuste. Elle planta ensuite, dans le gazon, six petits bâtons, sur lesquels, avec la

pointe de son instrument, elle avait décrit la figure d'une tortue. Cela fait, elle prit une perche flexible, dont elle enfonça les deux bouts dans la terre, en lui donnant la forme d'un arc ; puis, elle y fit une entaille circulaire vers l'une de ses extrémités, à trois ou quatre pouces du sol. Cet arc, placé au dessus des petits bâtons, se dirigeait du Levant au Couchant. L'Iroquoise revint, en se traînant, à la place qu'elle occupait auparavant. Le buisson cachait son ouvrage énigmatique, qui ne pouvait être aperçu que par ceux qui viendraient de la bourgade iroquoise. Grâce à cette circonstance, ses ravisseurs ne virent pas ce qu'elle avait fait. En voici la raison : les uns, pensant avoir mis en fuite le gibier par leur passage, avaient chassé d'un autre côté que celui par lequel ils étaient arrivés ; les autres avaient cherché, dans la même direction, le bois qu'ils désiraient.

Les Hurons avaient percé, de leurs flèches, un daim et deux coqs-d'Inde. La prudence les avait empêchés de faire usage de leurs fusils. L'un d'eux frotta fortement un morceau de cèdre contre un morceau de chêne ; il en jaillit une pluie d'étincelles qui lui permit d'allumer du feu en les laissant tomber sur de l'érable pourri, matière très inflammable. Un autre fit

rôtir le produit de leur chasse, au moyen d'une broche faite d'un bois très dur, placée transversalement sur deux petites fourches enfoncées dans le sol. Ainsi se nourrissaient les Indiens, lorsqu'ils voyageaient ou faisaient la guerre.

Comme le soleil disparaissait à l'Occident, les Hurons chargèrent sur leurs épaules les restes de leur repas et continuèrent leur route. Ils ne furent pas longtemps sans arriver près d'un ruisseau. Ils marchèrent dans son lit durant plusieurs minutes, afin de faire perdre leur piste à l'ennemi, s'il était à leur poursuite. Lorsqu'ils en sortirent, celui qui venait le dernier effaça l'empreinte que leurs pieds avaient laissée sur le sable qui le bordait. Ils entrèrent ensuite sous les arceaux d'une sombre forêt, où ils s'arrêtèrent, désirant y passer la nuit.

III.

LA POURSUITE.

Le soleil n'était encore qu'au milieu de sa course. Le Gros-Renard, jeune guerrier Iroquois, chassait à quelques milles de la bourgade de Wastoga, dont l'une des habitantes avait été enlevée par les Hurons, le même jour. Il s'as-

sit au pied d'un chêne, afin de satisfaire son appétit, que l'exercice avait excité. En apaisant sa faim, il pensa longtemps à Felluna, sa fiancée, qu'il devait épouser bientôt. Plusieurs chefs, séduits par la beauté de la jeune fille, avaient sollicité sa main ; mais elle avait préféré le Gros-Renard, qui était rusé comme le serpent, prudent comme le corbeau, agile comme le cerf et fort comme l'ours. Elle avait reçu avec orgueil les hommages d'un guerrier aussi renommé. Celui-ci n'était pas moins fier de la préférence que lui avait accordée la plus belle fille de la tribu. Il songeait, à cette heure, au plaisir qu'il goûterait, au retour d'une chasse heureuse, en mangeant son gibier apprêté par sa douce compagne. Tandis qu'il se laissait aller à cette pensée, il examinait la clairière au milieu de laquelle il était. Ses yeux expérimentés remarquèrent que l'hebe était à demi couchée en plusieurs endroits. Il en conclut qu'un homme ou un animal avait passé par là.

La connaissance des pistes est la principale science des sauvages : d'elle dépendent et le succès de leur chasse et la conservation de leur vie. L'inspection des traces leur apprend la présence de leur ennemi ou celle du gibier. Le Gros-Renard, s'étant levé, se dirigea

vers le point qui avait attiré son attention ; il y trouva une trace qu'il suivit durant quelques minutes. Il s'arrêta dans un lieu où la terre stérile et humide avait gardé une large empreinte. Après avoir examiné le sol avec beaucoup de soin, il se dit : cette trace n'est pas assez unie pour être celle d'un seul individu ; j'y distingue l'empreinte de plus d'un talon. Ici, près de ce tronc d'arbre renversé, un homme, qui avait les jambes moins longues que celui qui le précédait, a été obligé de faire un pas de plus que lui, pour éviter cet obstacle. Je suis persuadé qu'il n'y a que des guerriers ennemis qui cherchent ainsi à cacher leur nombre dans le voisinage d'un village. La direction des pistes montre qu'ils s'éloignaient de la bourgade ; les empreintes, nettes et récentes, apprennent qu'ils ne sont pas encore loin. Une troupe considérable n'aurait pu employer ce mode de retraite. La profondeur des traces m'autorise à supposer que ceux qui les ont laissées ne sont pas plus nombreux que les doigts de l'une de mes mains. Je vais courir après eux : peut-être aurai-je l'occasion de rendre à la liberté quelqu'un de mes compatriotes, fait prisonnier par ces malfaiteurs.

Les lecteurs ont déjà deviné, sans doute, que

ceux que le Gros-Renard voulait poursuivre si courageusement n'étaient autres qu'Ontago et ses compagnons.

Personne ne saurait se faire une juste idée de la sagacité que déploie un Indien qui suit une piste, s'il n'en a été le spectateur: une branche cassée, des feuilles qui jonchent le sol, une touffe d'herbe écrasée et beaucoup d'autres indices du même genre suffisent pour lui montrer la route suivie par son ennemi ou l'animal qu'il chasse.

Le Gros-Renard, sans dévier du chemin parcouru par les Hurons, parvint à l'éclaircie où ils avaient pris leur repas, peu de temps après qu'ils s'en furent éloignés. Le singulier ouvrage de la captive Iroquoise n'échappa point à son œil attentif. Il se dit après l'avoir examiné avec soin :

— Ces petits bâtons marqués de la figure de la tortue représentent autant de guerriers hurons de la tribu qui a choisi ce reptile pour emblème. L'arc tendu au dessus désigne la ligne que décrit le soleil dans sa course quotidienne; l'entaille, faite à l'un de ses bouts, signifie que cet astre allait descendre derrière les arbres, lorsque passèrent ici ceux dont on a voulu révéler le nombre et la nationalité.

Le Gros-Renard aperçut la broderie que l'Iroquoise avait fixée à un arbuste ; la reconnaissant pour l'un des ornements de sa fiancée, il jeta lamentablement son nom aux échos de la forêt.

Il ne douta point que la jeune fille ne fût captive ; mais, réfléchissant au peu de liberté que les sauvages laissent à leurs prisonniers, il ne pensa point que ce signal fût fait par elle. Il crut d'abord qu'il était l'œuvre de ses ravisseurs, puis il trouva cette supposition absurde ; car il n'était pas vraisemblable que les Hurons eussent cherché à donner des informations sur leur compte, eux qui avaient mis tant de soin à déguiser leurs traces.

Le Gros-Renard fit le tour des petits bâtons, en examinant minutieusement le terrain qu'il foulait. Il trouva que deux pistes seulement aboutissaient à l'objet de ses observations. L'une était la sienne ; l'autre avait été laissée par des pieds si étroits, qu'elle devait être celle d'une femme. Tous ses doutes se dissipèrent : il était certain que sa fiancée avait voulu instruire de son enlèvement les chasseurs de sa bourgade qui passeraient dans cet endroit.

Le feu que les Hurons avaient allumé brûlait encore ; il prouvait que ceux qui s'en étaient servis ne pouvaient être bien loin.

Le Gros-Renard, bien que fatigué par la longue marche qu'il avait déjà faite, ne voulut point se reposer ; il désirait rejoindre, avant la nuit, les ravisseurs de sa fiancée, puis, profiter de l'obscurité pour les surprendre. Mais une difficulté qu'il n'avait point prévue l'empêcha de partir aussitôt qu'il se le proposait. On se rappelle que les Hurons, avant de quitter le lieu où ils avaient campé, s'en étaient éloignés temporairement, les uns pour chasser, les autres pour ramasser du bois. Ils avaient laissé cinq traces, qui se dirigeaient toutes vers leurs pays. Le Gros-Renard se trouva dans une grande perplexité : craignant qu'ils ne se fussent dispersés, il voulait connaître le chemin qu'avaient pris ceux qui emmenaient sa fiancée. Il examina les pistes : il remarqua que trois d'entre elles s'éloignaient de l'éclaircie, mais que deux y revenaient. Il lui fallait trouver celle que les Hurons avaient laissée en continuant leur voyage. Sa perspicacité lui suggéra que ce devait être celle qui déviait le moins de la ligne qu'ils avaient suivie jusque-là.

Le Gros-Renard, s'étant mis en route de nouveau, parvint au cours d'eau dans le lit duquel Ontago et ses compagnons avaient passé. N'apercevant plus leurs traces, il soupçonna de

suite le stragème auquel ils avaient eu recours. Il marcha dans le ruisseau, lui aussi, examinant attentivement ses bords sablonneux, afin de découvrir l'endroit qu'ils avaient choisi pour s'en éloigner. Il n'eut pas parcouru deux arpents, qu'il remarqua une place où le sable était plus humide qu'ailleurs. Il supposa que l'ennemi, cherchant à effacer ses traces, l'avait retourné, et que les grains qui étaient venus à la surface n'étaient pas aussi secs que ceux qu'ils remplaçaient. Il sortit de l'eau, chercha la piste qu'il avait jusque-là suivie si heureusement et eut le bonheur de la retrouver. Ce succès lui fit oublier sa fatigue : plein d'une nouvelle ardeur, il marcha plus rapidement qu'auparavant. Il rejoignit les Hurons au moment où l'obscurité commençait à l'empêcher de distinguer leurs traces. Il s'approcha d'eux autant qu'il le put faire sans révéler sa présence, déterminé à délivrer sa fiancée ou à vendre chèrement sa liberté.

IV.

LE SERMENT.

Quelques heures plus tard, le Gros-Renard était embusqué derrière un pin gigantesque, contre lequel il s'adossait, afin de dissimuler

l'épaisseur de son corps. D'une main, il tenait son fusil, de l'autre, il caressait le manche de sa hache de guerre. Les Hurons étaient devant lui. Ils se reposaient près d'un grand feu, qui permettait à leur ennemi de les distinguer parfaitement. Placée au milieu d'eux, la captive Iroquoise était couchée sur un lit de feuilles. Ses ravisseurs dormaient, à l'exception d'Ontago et d'un autre guerrier, qui s'amusaient au "*jeu du plat.*" Ils jouaient avec huit petits os carrés, dont les faces étaient alternativement peintes, l'une en noir, l'autre en rouge. Ils agitaient, dans une corbeille, ces dés d'une nouvelle espèce ; les jetant en l'air, ils les faisaient rouler sur une peau, qui leur servait de tapis. Le joueur gagnait autant de points que les osselets présentaient de faces rouges en tombant ; la mise lui appartenait, s'il amenait, en dix coups, cinquante fois cette couleur.

Ontago, désirant alimenter le feu, vint chercher du bois près de l'arbre derrière lequel le Gros-Renard était caché. Le jeune chef Iroquois détacha de sa ceinture sa hache de guerre, et fondit sur son ennemi avec l'agilité d'une panthère qui saute sur une proie ; d'un seul coup de son terrible tomahawk, il l'étendit sans vie à ses pieds. D'une main, il saisit la tête

de sa victime ; de l'autre, il prit son couteau et décrivit un cercle autour de son crâne ; puis, il lui enleva le cuir chevelu avec une dextérité qui témoignait que ce n'était pas la première fois qu'il scalpait.

Les anciens sauvages du Canada faisaient sécher et suspendaient à leur ceinture les chevelures qu'ils avaient prises à la guerre. Leurs compatriotes proportionnaient au nombre de ces trophées l'estime qu'ils leur accordaient. Les Sioux et quelques autres tribus indiennes, qui habitent la région comprise entre le Missouri et les Montagnes rocheuses, pratiquent encore de nos jours cette coutume barbare.

Le Gros-Renard poussa le cri de guerre de sa nation, dont les sons, tantôt sourds, tantôt aigus, se terminèrent par un rugissement bien propre à inspirer de la terreur à ceux qui l'entendaient pendant la nuit. Le Huron qui s'était livré au "*jeu du plat*" avec Ontago, donnant l'alarme à ses compagnons, saisit Felluna et l'entraîna hors de l'espace éclairé par le feu du bivouac. Le Gros-Renard, brandissant son tomahawk ensanglanté, sortit de sa cachette. Le Huron épaula son fusil et, le prenant pour point de mire, il en pressa la détente. Une lueur illumina le buisson où il s'était embusqué.

les échos de la forêt répercutèrent la détonation de son arme, et une balle traversa le bras gauche de l'Iroquois. Celui-ci se cacha de nouveau. Les Hurons, croyant avoir affaire à un parti nombreux, se retranchèrent derrière les arbres. Durant une minute, les fusils grondèrent, les flèches fendirent l'air en sifflant, et une nuée de feuilles se détachèrent des branches qui étendaient leurs rameaux au-dessus du Gros-Renard. Il fit feu, à son tour, et un cri de douleur suivit la décharge de sa carabine. Les Hurons, ne pouvant croire qu'un seul homme eût le courage de les attaquer, craignirent que l'Iroquois ne cherchât à occuper leur attention, afin de permettre à d'autres guerriers de les surprendre : en proie à une peur panique, ils battirent en retraite. Le Gros-Renard colla son oreille contre la terre et acquit la certitude que les ravisseurs de Felluna s'éloignaient précipitamment. Sa blessure, sans être dangereuse, l'obligeait de ne plus songer à les poursuivre ; s'étant approché du feu, il se mit à la panser.

Le silence avait remplacé le tumulte. Le calme de la nuit contrastait avec les passions qui agitaient le cœur du Gros-Renard. Tout-à-coup, il crut ouïr des plaintes ; il suspendit

le pansément de sa blessure et prêta une oreille attentive. Il n'entendit que le cri de l'écu-reuil, le bourdonnement des insectes nocturnes, le bruissement du feuillage, au travers duquel les oiseaux passaient dans leur vol inquiet, et les mille bruits qui animent la solitude. Il continua son opération. Il appliqua de l'amadou sur sa plaie, afin d'arrêter l'écoulement du sang. Il entourait son bras blessé d'une bandelette, lorsqu'il distingua parfaitement des gémissements humains. Il prit un brandon enflammé et se dirigea vers l'endroit d'où semblaient partir les plaintes. Sur les feuilles ensanglantées, il trouva un Huron, dont il avait fracturé l'os d'une jambe, en déchargeant son arquebuse.

Le Huron jeta un regard de désespoir sur son membre blessé ; ne pouvant fuir, il attendit stoïquement que l'Iroquois lui donnât la mort. Le Gros-Renard avait levé sa hache et la faisait tournoyer au-dessus de la tête du malheureux, comme s'il avait pris plaisir à prolonger ses angoisses. Son terrible tomahawk n'avait plus qu'un tour à faire avant de frapper, lorsqu'il l'arrêta brusquement dans ses évolutions.

— Ta blessure est-elle grave ? demanda-t-il au Huron.

Celui-ci fit un signe de tête affirmatif ; il n'é-

tait pas encore assez remis de l'émotion que lui avait fait éprouver l'approche de la mort, pour avoir la force d'articuler un seul mot.

Le Gros-Renard sonda la plaie du Huron très attentivement.

— Vénères-tu les manitous ? demanda-t-il encore au blessé.

Celui-ci répondit qu'il les respectait et les craignait.

— Aimes-tu la vie ? s'informa le Gros-Renard.

— Pour la conserver, dit le Huron, j'exécuterais tout ordre que tu me donnerais, pourvu qu'il ne fût pas en opposition avec les intérêts de ma nation.

— Eh bien ! jure par le Grand-Esprit que tu iras à Tenaustaya (St. Joseph) aussitôt que tu pourras marcher, pour t'y informer de la manière dont tes compatriotes auront traité la captive qu'ils emmènent, et que tu viendras m'en instruire dans l'endroit que je t'aurai désigné.

Le Huron fit le serment qu'on exigeait de lui.

Les Indiens connaissent ce qu'il y a d'essentiel dans la médecine. Cet art est plus avancé chez eux qu'on ne le pense ordinairement. En très peu de temps, ils rendent la santé à des

personnes réputées incurables par les docteurs européens. La guérison des blessures est le chef-d'œuvre de leurs opérations. Le Gros-Renard entreprit de traiter celle du Huron ainsi que la sienne. Après quelques jours de soins assidus, ses efforts furent couronnés de succès. Les deux guerriers passèrent ce temps dans l'éclaircie où ils s'étaient battus, vivant des provisions que le parti d'Ontago avait abandonnées en prenant la fuite.

V.

L'ADOPTION.

Tueur-de-Caribous — ainsi s'appelait le Huron que nous avons vu avec le Gros-Renard — partit pour la bourgade de St. Joseph, dont sa cabane faisait partie. Ce fut le soir qu'il y arriva. Les femmes et les enfants, le prenant pour un spectre, se sauvèrent à son approche. Les hommes, qui l'avaient cru rendu aux heureux territoires de chasse, témoignèrent la joie que leur causait son retour inattendu par des chants et des danses. Ses amis l'accablèrent de questions ; mais, sans s'arrêter, il se dirigea vers son wigwam, prétextant le besoin de se reposer. Sa vieille mère, avertie de son arrivée, l'atten-

dait à la porte ; derrière elle, se tenait une jeune fille, que Tueur-de-Caribous reconnut pour l'Iroquoise faite prisonnière par Ontago.

Les Hurons, de même que les autres nations de l'Amérique du nord, faisaient périr dans les flammes leurs prisonniers, à moins que quelqu'un de la tribu ne les adoptât. La condition de ceux dont la vie avait été sauvée de cette manière était aussi douce qu'était cruelle celle des condamnés à mort. Ils n'étaient pas traités comme des esclaves, mais plutôt comme des compatriotes. Lorsqu'ils étaient adoptés, ils assistaient à un grand festin, donné en leur honneur aux amis de la famille à laquelle ils allaient être incorporés. Dès ce moment, ils jouissaient des droits de citoyen dans leur nouvelle patrie. Souvent, ils prenaient même le nom de quelque guerrier défunt. Si celui qu'ils ressuscitaient avait été chef, ils lui succédaient dans son autorité. Cependant, s'ils s'étaient enfuis dans leur pays et qu'ils eussent eu le malheur d'être repris, ils auraient été brûlés à petit feu.

La mère de Tueur-de-Caribous, croyant son fils péri et se trouvant sans appui par sa mort, avait adopté Felluna.

Le lendemain de l'arrivée de Tueur-de-Caribous, ses amis le cherchèrent pour lui enten-

dre raconter ses dernières aventures ; mais, quelque soin qu'ils prissent, ils ne le purent trouver. Sa mère, pensant qu'il chassait dans les bois voisins, l'attendit en vain durant la journée. Le mystère couvrait de son manteau cette étrange disparition. Personne ne l'avait vu sortir du village. Nul chasseur ne l'avait rencontré dans la forêt.

Le soleil se refléta quinze fois sur les eaux de la baie de Notawasaga, sans que le moindre incident jetât quelque lueur sur le sort de Tueur-de-Caribous.

Quelques habitants de la bourgade, qui n'étaient pas encore chrétiens, prétendirent que les manitous n'avaient pas voulu admettre Tueur-de-Caribous dans les heureux territoires de chasse, parce qu'il avait abandonné leur cuite. Ils ajoutèrent, d'un ton triomphant, qu'il était condamné à errer, sans armes, sur la terre, ne pouvant scalper un ennemi ni abattre une pièce de gibier.

Le Père Daniel, durant ce temps, instruisait Felluna des dogmes de la religion. De même que certaines fleurs, s'épanouissant, laissent descendre au fond de leur calice les bienfaisants rayons du soleil, de même, son cœur s'ouvrait à l'amour divin. La jeune Iroquoise n'eut besoin

que de connaître que Jésus était mort pour elle et l'avait aimée le premier, pour qu'elle le payât d'un saint retour. Le doute, comme un voile épais, n'empêchait pas la lumière de l'Évangile de dissiper, dans son esprit, les ténèbres du paganisme. Elle, qui vivait sur une terre étrangère et qui avait été arrachée à l'affection de sa famille, comprenait combien était héroïque le dévouement des missionnaires. Elle était convaincue que leur exil volontaire ne pouvait être inspiré que par les trois vertus qu'ils prêchaient, la Foi, l'Espérance et la Charité. Elle avait raison. Les missionnaires n'auraient pas renoncé aux jouissances de la vie pour évangéliser de pauvres sauvages, s'ils n'eussent pas *aimé* leur prochain comme eux-mêmes, afin de mériter l'amour de Dieu. Ils n'auraient pas affronté le martyre, s'ils n'avaient pas *cru* aux vérités qu'ils enseignaient et qu'ils n'eussent pas *espéré* la récompense de leurs travaux apostoliques.

Felluna disparut pendant la nuit qui suivit le jour où elle avait été régénérée dans le sang de l'agneau propitiatoire. Les Hurons s'aperçurent aussitôt de son absence. Poussant un cri de mort, ils se divisèrent en plusieurs troupes, afin de battre les bois et de s'emparer de la fu-

gitive. La fuite de la jeune Iroquoise surprit beaucoup le Père Daniel : il ne comprenait pas que l'amour de la patrie eût assez d'empire sur elle pour lui faire préférer à un pays presque chrétien, une contrée idolâtre où elle ne pourrait pratiquer la religion qu'elle venait d'embrasser avec tant de ferveur. Presque certain qu'elle allait être faite prisonnière de nouveau, il essaya de calmer la fureur que son évasion avait allumée dans le cœur des habitants de la bourgade. Ses efforts furent inutiles. Il acquit la conviction qu'elle finirait ses jours sur un bûcher, selon un usage cruel, si elle tombait entre leurs mains. Comme les Hurons sortaient du village, la lune commençait à montrer son disque argenté au-dessus des arbres de la forêt. Le père Daniel, agenouillé dans la chapelle, pria Dieu pour Felluna.

VI.

L'ENTREVUE.

Tueur-de-Caribous, fidèle à la parole qu'il avait donnée au Gros-Renard, n'avait demeuré dans la bourgade de St. Joseph que le temps qui lui avait été nécessaire pour s'enquérir du

sort de Felluna. Il en était reparti secrètement, de crainte que ses compatriotes, l'espionnant, ne le jugeassent défavorablement, s'ils s'apercevaient qu'il entretenait des relations avec l'ennemi. Il se rendit à l'endroit que lui avait désigné le Gros-Renard. Celui-ci, impatient de connaître ce qu'était devenue sa fiancée, l'y attendait depuis quelques jours. Lorsqu'il apprit qu'elle avait été adoptée par la mère de Tueur-de-Caribous, il offrit une récompense considérable à ce dernier, pour qu'il lui procurât une entrevue avec la jeune fille. Le Huron y consentit, à condition que le rendez-vous fût près de la bourgade de St. Joseph et que le Gros-Renard y allât seul. L'Iroquois ayant juré qu'il ne tenterait rien pour rendre à Felluna ses parents et sa patrie, le marché fut conclu.

Afin de remplir ses obligations, Tueur-de-Caribous arriva dans les environs de Tenaustaya, le jour où Felluna avait été baptisée. Il entra dans la bourgade pendant la nuit. Il put parler à sa sœur adoptive sans être vu par personne. Il lui annonça que son fiancé, désirant une entrevue avec elle, l'attendait dans les bois voisins. Felluna objecta que les Hurons la mettraient à mort, s'ils la voyaient sortir du village

à cette heure, parce qu'ils penseraient qu'elle désertait. Tueur-de-Caribous répliqua que les ténèbres de la nuit leur déroberaient la connaissance de sa promenade. La jeune Iroquoise était en suspens. Ses craintes et le désir de voir son fiancé se balançaient. Tueur-de Caribous mit fin à son indécision, en lui promettant de plaider sa cause auprès de ses compatriotes, s'ils remarquaient son absence.

Felluna et Tueur de Caribous franchirent l'enceinte fortifiée de la bourgade, traversèrent les champs où l'on cultivait le blé-d'Inde, et s'enfoncèrent dans le bois. Lorsqu'ils eurent parcouru quelques arpents dans la forêt, le Huron fit arrêter sa compagne. Il imita trois fois le cri de l'écureuil. Un gosier humain lui répondit en contrefaisant le gloussement de la perdrix. Felluna entendit craquer les branches sèches qui jonchaient le sol. Elle se tourna du côté d'où venait le bruit et aperçut son fiancé.

Tueur-de-Caribous, qui ne se désistait jamais de la circonspection dont la prudence fait une loi aux sauvages, s'éloigna des jeunes gens ; il se promena autour d'eux, afin de s'assurer, tout en les observant, qu'aucun Huron, errant dans les bois, n'avait connaissance de leur entrevue.

Felluna et le Gros-Renard, après s'être té-

moigné le bonheur qu'ils éprouvaient en se voyant, s'assirent sur le tronc d'un arbre renversé par la tempête. Ils conversèrent longtemps.

— Ma douce colombe, disait le Gros-Renard, j'espère te rendre ta patrie, en satisfaisant la cupidité du Huron qui nous procure ce tête-à-tête.

— Je ne veux point retourner dans mon pays, répliqua la jeune fille d'une voix émue.

— Mes oreilles subtiles me tromperaient-elles pour la première fois?... Ai-je entendu une Iroquoise refuser de revoir les nombreux wigwans de sa puissante nation ?

— J'ai prononcé les paroles que tu as cru entendre.

— Quel manitou guide ta langue ?

— Celui qui me donne le courage de renoncer à mes parents et à mes amis est plus puissant que les esprits que mes compatriotes adorent et craignent. C'est lui qui a créé les bois et les oiseaux qui les habitent, les prairies et les animaux qui en broutent l'herbe, les lacs et les poissons qui nagent dans leurs eaux. C'est lui qui a fait les astres qui nous éclairent, la terre qui nous nourrit et tout ce qu'elle porte. C'est encore lui qui nous a donné l'âme immortelle qui

préside à nos actions. Cette âme, quand nous mourons, il la place soit dans un lieu de délices, soit dans un endroit de tourments, selon que notre vie a été bonne ou mauvaise.

Le Gros-Renard, étonné de la véhémence avec laquelle parlait sa fiancée, l'écoutait dans un religieux silence.

— Il vint une époque, continua Felluna, où les démons avaient tellement faussé les idées innées des hommes, que ceux-ci ne pouvaient plus distinguer le bien d'avec le mal. Leur aveuglement était si grand, qu'ils méritaient presque tous, par leur conduite, d'être envoyés, à leur mort, dans le lieu des supplices éternels. Le Grand-Esprit, dont la justice est un des attributs, était dans la douloureuse nécessité de les punir ; mais la miséricorde, qui est une autre de ses qualités, lui inspirait le désir de n'avoir que des bons à récompenser. Cédant à sa commisération pour les hommes, il prit un corps semblable au leur et, passant quelques années parmi eux, il leur apprit à vivre de la manière qui lui est agréable. Il leur donna des commandements, à l'accomplissement desquels il attachait la promesse d'un bonheur sans fin et sans mélange. Il fit des prêtres dépositaires de ses lois, leur ordonnant de parcourir l'univers pour

apprendre aux nations à le servir. J'ai rencontré un de ces apôtres dans la bourgade huronne où je demeure. Il m'enseigne ce que je dois faire pour satisfaire à la justice et à la miséricorde du Grand-Esprit. C'est pour ne pas être privée de ses précieuses leçons, que je ne veux point m'éloigner de Tenaustaya.

— Tu n'es parmi les Hurons que depuis quelques jours ; cependant, tu as déjà été trompée par leurs magiciens étrangers.

— La douleur que te cause notre séparation te rend injuste. Tu sais comme moi que les "*Robes noires*" ne veulent pas nous induire en erreur et qu'elles ne nous enseignent que ce qu'elles mêmes croient. Ne te rappelles-tu pas les paroles que l'un de ces hommes divins, sur le point de mourir, adressait à ton illustre père. Il lui faisait remarquer que l'on ne dit pas de mensonges, dans ce moment suprême, et l'exhortait à se laisser laver la tête avec l'eau de la "*prière*."

— Tu es donc décidée à renoncer à ta patrie et à ton fiancé, afin de rester près de la *robe noire* de Tenaustaya ?

— Oui ! répondit Felluna en sanglottant.

Le Gros-Renard, s'apercevant que des sentiments opposés régnaient dans le cœur de la jeu-

ne fille, eut l'espoir de la déterminer à s'enfuir avec lui, si Tueur-de-Caribous ne s'y opposait pas.

— Quand le pigeon perd sa compagne, il devient triste, ne roucoule plus, cesse de fendre l'air joyeusement et finit par mourir de douleur. De même, si nous sommes séparés, mon âme sera mélancolique ; je ne foulerai plus le sentier de la guerre pour acquérir de la gloire, mais pour trouver la fin de mes tourments. Oh ! non ! nous ne nous quitterons pas. Nous avons grandi ensemble, nous vivrons et terminerons nos jours ensemble. La délicieuse sympathie qui nous a toujours unis étroitement sera un lien indestructible entre nous. De même que le chêne soutient le lierre qui s'attache à lui, de même je te protégerai si tu te confies à moi. . . .

L'entretien des jeunes gens fut interrompu par l'arrivée de Tueur-de-Caribous. Le Huron, faisant signe au Gros-Renard de prendre ses armes, s'adossa contre un arbre pour se défendre si le cas le réquerait. A la lueur de la lune, qui venait de se lever, Felluna et son fiancé virent paraître huit Indiens gigantesques dans l'étroite clairière où ils étaient. Les couleurs qui bariolaient le corps de ceux qui arrivaient leur firent reconnaître ceux-ci pour des guerriers

de leur tribu. Lorsque ces Iroquois aperçurent le Gros-Renard, jeune chef qui les conduisait souvent au combat, ils suspendirent leur course, se contentant d'entourer Tueur-de-Caribous de manière qu'il ne pût leur échapper. Ce dernier jeta un regard de mépris sur le fiancé de Felluna :

— Tu es un lâche et un traître ! lui dit-il.

Le Gros-Renard, rendu furieux par ces paroles outrageantes, allait lancer son tomahawk à la tête du Huron ; mais Felluna, retenant son bras, l'empêcha d'assouvir la colère qui brûlait son cœur.

Il maîtrisa sa rage et s'avança vers Tueur-de-Caribous ; montrant ses compatriotes, il lui dit :

— Je consens à être méprisé des guerriers de mon pays, si je leur ai appris l'entrevue que nous devons avoir ici et que je les aie engagés à te faire prisonnier. Sache que j'affronte plutôt dix ennemis que je ne mets cinq amis à la poursuite d'un seul homme. Je te prends à témoin de la vérité de ce que j'avance. Rappelle-toi cette nuit où, seul, j'ai tué Ontago et mis en fuite un parti de ta nation.

Le Gros-Renard, s'apercevant de l'étonnement que les Iroquois éprouvaient en le voyant

dans le voisinage d'un village ennemi, en compagnie de Felluna et d'un Huron, leur raconta les évènements qui avaient amené cette rencontre. Il termina son récit, en les priant de laisser Tueur-de-Caribous se retirer.

Il y eut un murmure de désapprobation parmi les Iroquois, et l'un d'eux prit la parole en ces termes :

—Le Gros-Renard a promis de ne rien tenter pour retirer sa fiancée des mains des Hurons, et priver de la liberté l'homme qui lui procure une entrevue avec elle ; il a respecté l'engagement qu'il avait pris. Fidèle à sa promesse, il ne doit prendre aucune part à la lutte qui va décider du sort du guerrier de Tenaustaya, si ce dernier ne se constitue pas notre prisonnier. N'étant pas liés par notre parole, nous voulons profiter de la chance que le puissant Areskoui (1) nous donne ; nous désirons rentrer dans notre bourgade, suivis d'un captif de la race la plus ennemie de la nôtre.

—Si vous consentez à laisser partir ce Huron, dit le Gros-Renard, je m'oblige à vous donner tout le wampum (2) que je possède .

(1) Dieu de la guerre.

(2) Grains de porcelaine qui servaient de monnaie chez les Indiens.

Les Iroquois, voyant combien le jeune chef désirait sauver Tueur-de-Caribous, condescendirent à sa demande, à condition, néanmoins, qu'ils garderaient celui-ci prisonnier jusqu'au lendemain midi. La crainte qu'il ne les empêchât d'exécuter le dessein qu'ils avaient formé, en avertissant ses compatriotes de leur présence, les portait à différer de le mettre en liberté.

Tueur-de-Caribous pensa que la poignée d'Iroquois qu'il avait sous les yeux ne devait être qu'un parti d'éclaireurs, et qu'une armée ennemie voulait surprendre la bourgade de St. Joseph. Comprenant combien il était urgent pour les Hurons d'être informés de ce qui se préparait, il prit la résolution héroïque de ne pas acheter son salut en s'ôtant les moyens de servir sa patrie. Avec son tomahawk, il s'ouvrit un chemin au milieu de ceux qui l'entouraient ; passant d'un arbre à un autre, il essaya de s'enfuir. Les Iroquois auraient pu le tuer avec leurs fusils, s'ils n'avaient craint que les détonations de leurs armes ne révélassent leur présence aux habitants de St. Joseph. Ils lui donnèrent la chasse. Ils le rejoignirent facilement, parce que la blessure qu'il avait reçue à la jambe, peu auparavant, ralentissait sa course.

Le Huron s'adossa contre le tronc d'un pin séculaire, résolu à vendre chèrement sa vie ; mais, une hache, lancée par l'un de ses agresseurs, l'atteignit à la tête et termina ses jours.

Les Iroquois commençaient à scalper Tueur-de-Caribous, lorsque les arceaux de la forêt retentirent des cris de guerre que poussaient une vingtaine de Hurons. Ces derniers formaient l'un des partis qui poursuivaient Felluna. Un combat acharné s'engagea entre les deux troupes ennemies. Un instant après, tous les Iroquois étaient massacrés, à l'exception du Gros-Renard et d'un autre. Ceux-ci s'aperçurent que Felluna avait été entraînée loin du champ de bataille par les Hurons ; comprenant qu'il était inutile de se battre plus longtemps, ils firent leur retraite. Ils allèrent se joindre à une armée de leurs compatriotes, qui venait tirer vengeance de l'enlèvement de Felluna, la fille d'un de leurs chefs les plus estimés.

VII.

LE SUICIDE.

Felluna, ramenée dans la bourgade de St. Joseph, dit aux Hurons qu'elle n'avait jamais songé à les quitter, et leur conta fidèlement ce qui s'était passé. Ils ne la crurent pas, et prirent ses paroles pour autant de mensonges. Elle fut condamnée à périr dans les flammes aussitôt que le jour paraîtrait. Les efforts du père Daniel, pour lui sauver la vie, ne purent porter les Hurons à se départir, en cette occasion, de la coutume cruelle de brûler les captifs qui s'évadaient. Les chefs craignaient que se désister de la sévérité avec laquelle ces fugitifs avaient toujours été traités, lorsque les adoptés Iroquois savaient que des partis de leur nation rôdaient dans le voisinage, ce serait encourager ceux-ci à désertir.

Quand le soleil parut à l'Orient, le père Daniel confessa Felluna, et lui donna pour la première fois le pain des forts. Suivi par un grand nombre de ses néophytes, il alla dire la messe pour la malheureuse jeune fille.

Le bon Jésuite n'était pas encore entré dans la chapelle, que les chefs donnèrent l'ordre de faire monter Felluna sur le bûcher qui lui avait été préparé.

La barbarie des Indiens du Canada est bien connue.

Les Hurons écoutaient avec une joie féroce les gémissements et les hurlements que la douleur arrachait à leur victime. Ils suivaient avec intérêt les effets du feu sur son corps : ils contemplaient avec une volupté infernale sa chair qui rougissait, se fendait, saignait et rôtissait.

Au moment où les Hurons étaient le plus absorbés par ce spectacle affreux, le cri de guerre iroquois se fit entendre, poussé par mille voix.

La plupart des habitants de St. Joseph étaient absents : ils battaient encore les bois, à la recherche de Felluna. Ceux qui restaient, saisissant leurs armes, allèrent se placer derrière les remparts de la place, résolus à faire une vigoureuse défense.

Le père Daniel achevait de dire la messe. Il sortit de la chapelle, et se dirigea vers le théâtre du combat. Bien que le gros de l'armée Iroquoise fût retenu aux portes, par la brave résistance des Hurons, quelques ennemis avaient cependant franchi les retranchements. Femmes,

enfants, vieillards tombaient pêle-mêle sous leurs coups. Sans tenir compte du danger auquel il s'exposait, le père Daniel s'avança courageusement vers le lieu du carnage ; il voulait donner aux Hurons les secours spirituels dont ils avaient besoin. Tandis qu'il baptisait par aspersion ceux qui désiraient recevoir le sceau du Christianisme, un Iroquois vient se jeter à ses pieds et le conjure de verser, sur son front, l'eau régénératrice. Le Jésuite, surpris et heureux, lui accorda ce qu'il demandait. A peine le Gros Renard—car c'était lui—eût-il été mis au nombre des rachetés, qu'il enfonça un large couteau dans son sein et alla tomber, expirant, près du cadavre carbonisé de Felluna. Il mourait chrétien, afin de ne pas être séparé d'elle dans l'autre monde, comme il l'avait été dans celui-ci.

Comme la bourgade, bâtie sur un plateau élevé, ne pouvait être attaquée que par un côté, les habitants qui le désirèrent eurent le temps de se sauver par l'autre côté, que les ennemis n'investissaient pas. Une centaine de femmes, chargées de leurs enfants, profitèrent de l'occasion ; mais le père Daniel ne voulut point les imiter. "Il choisit la mort pour procu-

rer au plus grand nombre une vie éternelle.” Il retourne à la chapelle, donne une absolution générale aux personnes qui s’y étaient réfugiées, et les presse de s’échapper.

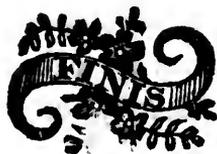
Les Iroquois, maîtres de la place, étaient à la porte de la maison du Seigneur. Le missionnaire, pour donner à ses néophytes le temps de fuir, marche à la rencontre des ennemis. Ceux-ci essayèrent de le prendre vivant, afin de le torturer ensuite ; mais, ne pouvant s’en emparer, ils déchargèrent contre lui leurs arquebuses. Le prêtre meurt, et sauve une partie de ses néophytes, en arrêtant ainsi les assaillants à l’entrée du lieu saint.

Les Iroquois se répandirent ensuite dans la bourgade, incendiant les cabanes, tuant les malheureux que les flammes forçaient d’en sortir et massacrant tous ceux qu’ils rencontraient, sans distinction d’âge ni de sexe.

Il périt sept cents personnes dans le sac du village de Tenaustaya, que les missionnaires avaient nommé St. Joseph, lorsqu’ils y avaient établi une mission.

Ce désastre, qui accabla les Hurons, le 4 juillet 1648, était le commencement de leurs malheurs. Après plusieurs défaites et une fa-

mine des plus grandes, ils durent chercher leur salut dans une dispersion complète. Quelques-uns se réfugièrent près de Québec, d'autres s'incorporèrent à la nation iroquoise et le reste essaya de trouver un asile dans différentes directions. C'est à la Jeune Lorette où l'on voit aujourd'hui ce qui existe de ce peuple, jadis si célèbre.



r leur
ques-
autres
reste
es di-
a l'on
, jadis

U N E

Epluchette de ble-d'Inde.

Des Presses de P. Cérat, 22, Rue St. Gabriel,

Épave de la "Hinde"

U N E

Epluchette de ble-d'Inde,

Racontée par un étudiant en loi.

C'est là qu'on trouve la gaité,
Cette sœur de la liberté.

VOLTAIRE.

A frolic scene, where work, and mirth, and play,
Unite their charms to chase the hours away.

BARLOW.

J'étais dans le village de St***, à la fin du mois de septembre 185*. M. Durand, riche et respectable cultivateur de l'endroit, m'avait prié de veiller chez lui, pour "éplucher" des régimes (1) de maïs, (2) en compagnie de plusieurs autres personnes invitées dans le même but. Cette occupation rustique constitue une joyeuse fête, chère à tous les habitants canadiens de la campagne. Ce qui contribue surtout à rendre cette sorte de réunions entraînante pour les jeunes gens, en général, et pour moi, en particulier, c'est le privilège que nous y avons d'embrasser, chaque fois que

(1) épis. (2) blé-d'Inde.

nous trouvons un “ *épi rouge*,” celle des demoiselles qui nous plaît davantage. Je me rendis donc chez M. Durand, avec la volonté de bien m’amuser ; le sourire était sur mes lèvres, la satisfaction dans mon cœur.

Lorsque j’entrai dans la salle de réception, je fus étourdi par le bourdonnement discordant que formaient cinquante voix champêtres, dont les propriétaires croyaient se livrer à une conversation générale. Les personnes présentes passaient ainsi le temps, en attendant que tous les “ *éplucheurs*” fussent arrivés. Jugeant qu’il y avait déjà plus de parleurs que d’auditeurs, je gardai le silence : je préférais, dans un amoureux recueillement, ravir mes yeux, en les tenant fixés sur la plus jeune des filles de M. Durand, que j’aimais depuis quelques mois.

Louise, tel était le nom de cette demoiselle, avait reçu une brillante éducation dans un des premiers couvents du pays. Cet avantage lui donnait une grande supériorité sur ceux de sa classe. Bien qu’elle n’eût guère plus de seize ans, ses

formes avaient atteint leur développement. Sa taille, svelte et flexible, supportait un buste divinement modelé. De longs cheveux blonds déroulaient leurs soyeux anneaux sur ses épaules satinées. Ses yeux d'azur, vrai miroir de son âme candide et inoffensive, chatoyaient sous de longs cils, qui les dérobaient aux regards. Des reflets pourprés, apanage de la santé du corps et de la pureté de l'esprit, venaient animer sa peau, qui était d'une blancheur éblouissante. Lorsqu'elle riait, ses lèvres minces et roses, laissaient voir des dents si éclatantes, qu'on eût dit le plus bel ivoire. Toutes ses attitudes étaient remplies de grâces. La naïveté se mariait à la finesse sur sa jolie figure. J'oubliais cependant l'examen de tous ses charmes, lorsque je pouvais prêter l'oreille aux accents de sa voix enchanteresse, tant ils étaient mélodieux. Il m'était impossible de les entendre, sans que toutes les fibres de mon cœur frémissent voluptueusement.

Louise avait une sœur du nom de Marinette, qui différait d'elle sous plus d'un rapport. Celle-ci était d'une obésité qui

devait l'empêcher de plaire aux amateurs de formes élégantes. Son visage rouge, uni et rond comme une pomme ne portait point l'empreinte des vingt et un ans qui s'étaient écoulés depuis son apparition sur la terre. Il ne possédait aucune expression et n'était animé que par de petits yeux noirs, où la vie semblait se concentrer au préjudice des autres parties de la figure. Des lèvres vermeilles, séparées l'une de l'autre par une coupure droite et horizontale, formaient une bouche dont la création eût pu être attribuée à un poignard. Marinette était très enjouée et portée à dire en toute occasion, ce qui lui passait par la tête. De plus, la dose de bon sens que lui avait départie la nature ne suppléait point à son manque total d'instruction. Ses manières étaient aussi communes que celles de sa sœur étaient distinguées. Autant Louise était modeste et incapable d'entretenir des prétentions, autant Marinette était libre et incline à la coquetterie.

Le lecteur se demande, peut-être, pourquoi la cadette de ces demoiselles avait été mise au pensionnat préférablement à

son aînée. En voici la cause. M. Durand, comme la plupart des cultivateurs canadiens-français, n'avait pas toujours admis les bienfaits de l'éducation : lorsqu'il comprit qu'il est du devoir d'un père de faire instruire ses enfants, Marinette était trop âgée pour aller au couvent avec profit.

Un jeune homme de l'endroit voulait me disputer l'amour de Louise, dont les charmes lui faisaient éprouver une maladie de cœur. Ce rival était le notaire Brisson. Sans avoir des convictions bien arrêtées sur le sujet, j'ai toujours eu la présomption de supposer que les chances étaient en ma faveur. Le notaire était un embryon d'une laideur vraiment grotesque. Pour la déguiser, il chargeait son petit nez d'une énorme paire de lunettes vertes ; il se laissait aussi croître des favoris roux, dont l'aspect faisait penser aux cardes. Ces tentatives n'aboutissaient qu'à le rendre plus ridicule. Son affabilité et son esprit étaient problématiques. Il gesticulait beaucoup en parlant ; mais ses mouvements étaient si outrés et si brusques, que l'on aurait dit un automate.

Lorsque M. Durand nous donna le signal de nous livrer à l'agréable occupation qui était le but de notre réunion, nous nous précipitâmes sur un monceau d'épis de maïs, qui s'élevait dans un coin de l'appartement. Nous poussant l'un l'autre, nous nous en pourvûmes, et nous mêmes à les décortiquer avec ardeur.

Plusieurs enfants, que leur mère avait amenés, augmentèrent le tumulte par leurs allées et venues empressées. Ils avaient la mission de servir les "éplucheurs" en remplaçant par de nouveaux épis ceux dont on avait ôté les feuilles, deux ou trois exceptées pour en faciliter le tressage.

Les pelures, couleur de paille, quelques fois veinées de rouge, jetées sur le plancher et dispersées par nos pieds, ne tardèrent pas à le couvrir d'un lit épais. Plus il acquérait de mollesse, plus souvent les enfants se laissaient choir : un petit objet qui se trouvait sur leur chemin, un camarade qui les heurtait, suffisait pour les faire rouler sur la couche de feuillage.

Dans un angle étaient les vieillards. Ils parlaient joyeusement du "bon vieux temps", en faisant des tresses des épis "épluchés".

Quelques adolescentes ne se trouvèrent pas toujours servies assez promptement : quittant leur siège, elles allaient elles-mêmes chercher les régimes qu'elles désiraient retirer de leurs enveloppes. Les enfants, ne voulant aucunement qu'elles usurpassent leurs fonctions, les faisaient trébucher pittoresquement. Ce petit exploit ne manquait point d'exciter de vifs applaudissements. Encouragés, ces espions faisaient retomber leurs gaies victimes à quelques pas du théâtre de leur première chute. D'entendre alors les éclats de rires étourdissants, les plaisanteries et les battements de mains avec lesquels les héroïnes étaient assaillies. Pour écrire avec impartialité, il me faut avouer que, ce soir-là, certaines jeunes demoiselles étaient aussi sujettes à tomber que les plus petits d'entre ceux dont elles usurpaient l'emploi, et aimaient à partager les jeux bruyants.

Le zèle des "éplucheurs", loin de se refroidir, allait toujours croissant : chaque "épi rouge" que l'on trouvait l'augmentait. Celui qui en découvrait excitait l'envie,

Les autres rivalisaient alors de vitesse, espérant qu'ils ne sauraient manquer d'être aussi heureux que lui, s'ils dépouillaient de leurs feuilles un grand nombre de régimes. De même, dans une mine, lorsqu'un travailleur extrait du terrain aurifère un morceau du précieux métal qu'il y cherche, ses compagnons, dont la cupidité vient d'être irritée, continuent leur ouvrage avec une nouvelle ardeur.

Le notaire Brisson fut le premier que la fortune favorisa. Se levant de son siège, il montra, d'un air triomphant, l'épécarrate qu'il avait trouvé, orné à son extrémité de longs filaments où se confondaient l'or et la soie. La compagnie accueillit sa découverte avec d'éclatantes acclamations. Je ressentis un grand malaise. Pour déguiser mon émotion, je criai plus fort que les autres. J'étais en proie à une pénible anxiété : je redoutais que M. Brisson n'embrassât certaine demoiselle auprès de laquelle je désirais être le seul à jouir de ce précieux privilège. Ma crainte était fondée. Le voyant se diriger vers Louise, je l'aurais foudroyé de mes yeux, si j'en

vais eu le pouvoir. Cette demoiselle m'arracha des griffes du dépit, en opposant de la résistance à l'exercice des droits du notaire ; mais, n'étant pas retranchée derrière les murailles de Sébastopol, elle fut obligée de capituler. Le vainqueur voulait qu'elle se rendît à discrétion ; cependant, se lassant d'une lutte qui le rendait ridicule et qu'il voyait sur le point de se renouveler, il consentit à un traité qui ne lui permettait qu'un seul baiser. Louise, s'apercevant qu'elle exposait M. Brisson à notre risée par sa longue défense, se repentit d'en avoir usé ainsi avec lui. La crainte de déchirer son joli visage sur les buissons qui couvraient celui du notaire, l'avait sans doute induite à se conduire de la sorte. Pour réparer ce qu'elle commençait à regarder comme une grave inconvenance, elle s'exécuta en lui présentant une joue de la plus belle carnation.

Tant que la contestation avait duré, j'avais senti mon dépit s'évanouir et faire place à une joie triomphante ; mais, lorsque je vis comment elle se terminait, je ne sus si je devais être mécontent ou satisfait. Lors

même, pensais-je, que la sœur de Marinetta se serait prêtée de bonne grâce, dès le commencement, à ce que mon rival avait droit d'exiger d'elle d'après les lois de " l'épluchette ", cela n'aurait rien témoigné en faveur de celui-ci.

M. Brisson jugea d'abord que Louise avait agi d'une manière malséante ; puis, il ne la trouva coupable que d'un enfantillage. Quelque chose le confirma dans cette dernière opinion, ce fut de voir que plusieurs " éplucheurs " n'étaient pas mieux reçus que lui par d'autres jeunes filles.

En effet, quelques demoiselles, s'autorisant de l'exemple de Louise, ne firent pas une résistance moins redoutable, quoiqu'elles n'eussent que leur tablier pour armes défensives. Le plaisir de triompher de leur répugnance simulée assaisonna des baisers qui eussent été quelque peu fades pour les vieux garçons, qui ont des idées moins poétiques que celles de leurs jeunes confrères. C'était probablement le but que se proposaient ces nouvelles Clorindes. Je ne l'affirmerai pas à mes lecteurs ; quant à mes lectrices, je ne doute point

qu'avec leur sagacité bien connue elles ne puissent découvrir le motif qui les faisait agir.

M. Brisson était impatient de connaître la manière dont je serais reçu par Louise ; car il était certain que cette demoiselle serait l'objet de mes préférences, si je découvrais un épi rouge. J'en avais trouvé un, que je cachais précieusement, en attendant que je décidasse l'usage que j'en ferais : je comprenais ce qu'il y avait de faux dans ma position. Le cœur me battait avec violence à la seule idée de la lutte, devenue presque de mode pour embrasser une demoiselle, que j'aurais peut-être à soutenir contre Louise, avec laquelle j'étais extrêmement gêné, à cause de mon amour naissant pour elle. M. Durand m'avait vu enfouir mon épi rouge dans l'une des poches de mon habit. Il se pencha vers moi et me dit d'un ton guoguenard :— Quelqu'une des jeunes filles présentes doit vous plaire : puisque vous vous abstenez de cueillir un doux baiser sur ses lèvres, il faut qu'elle vous ait fait renoncer aux privilèges qu'octroie la “ *Charte blé-d'Indien-*

ne". Il m'est avis qu'elle n'a pas obtenu ce résultat sans vous accorder des avantages pour le moins équivalents". Content de sa sortie, M. Durand rit beaucoup, comme pour s'applaudir, ajusta sa perruque et prit du tabac. Afin de l'empêcher de faire d'autres commentaires sur ma conduite, je résolus d'embrasser une séduisante brunette, qui était assise près de M. Brisson. Heureusement pour moi, il me vint à l'esprit qu'en user de la sorte suffirait pour faire penser, à Louise, que les charmes de cette demoiselle avaient sur mon cœur plus d'empire que les siens. Dans un amour dont l'imagination et les yeux ont fait tous les frais, il faut procéder avec prudence et discernement. Faisant un autre choix, je me dirigeai vers l'aînée des demoiselles Durand. C'était celle qui s'était jusque alors défendue le plus vaillamment.

Me voici arrivé à un endroit de mon récit, lecteurs, où je vais vous rapporter des choses qui flattent beaucoup ma vanité. Lisez et jugez.

Marinette m'accueillit d'abord avec un aimable sourire. Puis, elle fit la prude ; mais

ce n'était que pour la forme. En conséquence, sa résistance fut très faible : se cachait-elle une joue qu'elle semblait me présenter l'autre. Tout en simulant beaucoup de plaisir, je voulais en finir le plus tôt possible : aussi, mes lèvres effleurèrent-elles autant l'une de ses mains que son visage. Quelques malins ont même assuré que le baiser n'avait porté que sur des doigts potelés.

Lorsque tous les épis de maïs eurent été décortiqués, ils furent promptement enlevés, ainsi que les feuilles qui leur avaient servi d'enveloppes. Le plancher ayant été balayé, quelques danses furent exécutées au son du violon. La fête se termina par un réveillon. La citrouille et le blé-d'Inde, apprêtés de diverses manières, sont les mets traditionnels que les "*habitants*" mangent dans cette circonstance.

Quand je voulus partir de chez M. Durand, je n'avais plus que l'un de mes gants. Je voulais chercher celui qui manquait ; mais Marinette m'en dissuada, en me confiant d'un ton mystérieux qu'elle saurait bien le trouver. Disant ces mots, elle glissait dans la poche de sa robe l'objet

que je pensais perdu, après l'avoir exposé à mes regards, de manière qu'il ne fût vu que par moi. Cependant, je remarquai que Louise s'apercevait du manège de sa sœur et en était mécontente. Jugeant que Marinette désirait garder mon gant, je me retirai, en me demandant le mot de cette énigme.

Le lendemain, un ami m'apprit que Marinette n'avait fait que suivre un ancien usage canadien, encore en vigueur dans beaucoup de nos campagnes. D'après cette coutume, lorsqu'un jeune homme fait quelques avances à une fille et qu'elle les reçoit avec plaisir, elle garde pour quelques jours l'un de ses gants : cet acte signifie qu'elle le paie de retour et désire qu'il lui fasse sa cour. Le prétendant, qui de ce moment est appelé "*cavalier*", donne un mouchoir de soie à celle qu'il veut pour amante, quand il va chercher son gant. Celle-ci prend alors le nom de "*blonde*", qu'elle porte jusqu'à ce qu'elle le quitte pour celui de fiancée. Le foulard renvoyé à celui qui en a fait présent, ou repris par lui, termine les négociations matrimoniales.

Néanmoins, quand les fiançailles ont lieu, le " *cavalier*" le retire des mains de sa future ; mais il est tenu de le remplacer par une bague. Ce commerce d'échange ne finit que quand la jeune fille troque sa liberté et son amour, contre la protection et la tendresse de celui qu'elle choisit pour époux.

.....
.....

Je termine ces quelques lignes sur les mœurs canadiennes, en vous priant, lecteurs, de ne point les considérer comme faisant partie de mes confidences. De plus, je ne vous garantis l'authenticité d'aucun des détails qui précèdent, en tant qu'ils me concernent.

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

.....
.....

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

THE RESURRECTION.



UNE RESURRECTION

Racontee par un etudiant en medecine.

Louise, ma douce fiancée, venait d'être arrachée à mon affection par une mort aussi prompte que cruelle. Au moment où cet ange allait se faire femme, le ciel, comme jaloux de la terre, la rappela de ce monde. Morte à dix-neuf ans ! Elle s'est évanouie comme l'étoile du matin devant l'aurore ! Quoique son apparition ici-bas ait été très courte, le souvenir de ses vertus toutes célestes ne passera point : elles ont jeté un trop vif éclat sur tous ceux qui l'entouraient, pour que son départ ne leur ait pas fait éprouver tout ce que le monde a de terne et de froid. Je ne vous entretiendrai pas de sa grande beauté : est-ce que l'on aime à entendre parler d'une fleur flétrie, quelque éblouissante et parfumée qu'elle fût avant de pencher languissam-

ment sa corolle vers la terre ? D'ailleurs, je ne puis me rappeler sans une amère douleur ce visage séduisant, qui m'accueillait toujours avec un sourire de tendresse, et que le linceul dérobe à ma vue.

C'était le 15 novembre 18—, quatre jours après la mort de ma fiancée. Je me rendais au collège médical, en compagnie d'un autre *clerc-docteur*. Nous allions entendre une lecture que notre professeur d'anatomie nous faisait à cette heure.

—Quelques-uns de mes amis et moi, me dit mon compagnon, nous avons été, hier, en expédition, dans un cimetière de la campagne.

—Quel a été le résultat de votre recherche de “ *sujets* ? ” m'informai-je.

—Nous avons enlevé un corps aux formes gracieuses et sculpturales, que tout étudiant voudrait ressusciter, quand il lui en coûterait la moitié de sa propre vie.

—Oh ! oh ! C'est vraiment faire trop d'éloges d'un cadavre.

—Quelle horreur que d'appeler ainsi une jeune fille qui ressemble à Vénus endormie !

—Quels sont ceux qui prirent part à cette excursion ?

—Charles F***, Louis C*** et Verneuil de L***.

—Vous n'étiez que quatre ?

—Il y avait assez de nous d'exposés au plomb des habitants de l'endroit.

—Ils ont tiré sur vous ?

—Rien de plus vrai. Néanmoins, notre entreprise a été couronnée d'un éclatant succès.

—Comment les choses se sont-elles passées ?

—Mardi dernier, Louis C*** me proposa de l'aider dans un enlèvement de mort, à la campagne. J'acceptai avec d'autant plus d'empressement que j'avais plus à cœur de laver la honte qui avait été le fruit de notre précédente expédition. Hier au soir, nous entrions dans une auberge située près du cimetière qui devait être le théâtre de nos exploits. En attendant l'heure propice à l'exécution de notre projet, nous nous mîmes à table. Pendant que nous soupions, l'hôtesse, qui nous servait elle-même, s'éloigna de nous un ins-

tant, afin de s'entretenir avec son mari. Elle lui parla mystérieusement, nous désignant des yeux à plusieurs reprises. L'homme prit son chapeau et sortit de la maison. Cet incident nous donna un peu d'inquiétude ; cependant, une heure après, nous étions dans le cimetière, prêts à nous mettre à l'œuvre. Charles F*** nous attendait, dans le chemin, avec une charrette qui contenait un grand coffre, afin d'y cacher le " *sujet* " que nous aurions enlevé. Nous commençâmes à creuser la terre, nous promettant un succès aussi prompt que facile. Nous avions à peine attaqué le sol, que nous entendîmes des détonations d'armes à feu. Elles partaient de la sacristie de l'église, d'où nous étions éloignés d'environ deux cents pas. Verneuil de L*** et moi, nous jugeâmes à propos de battre en retraite. Louis C*** essaya de nous en détourner, disant que nous ne courions aucun danger, parce que l'obscurité devait empêcher les villageois de distinguer l'endroit où nous étions. Il prétendit que ceux qui s'érigaient en gardes-morts ne déchargeaient leurs fusils que pour nous ins-

pirer de la crainte. Toutes spéciieuses qu'étaient ces observations, nous ne les goûtâmes pas le moins du monde : nous abandonnâmes Louis C***, qui persista dans sa résolution de rester. Nous nous rendîmes près de Charles F***. Il était en proie à une vive inquiétude causée par la décharge qu'il avait entendue. Ne voyant revenir que deux de nous, il crut, un instant, que le troisième avait succombé. Comme le temps était froid et pluvieux, je pris soin de la voiture, à mon tour. Charles F*** et Verneuil de L*** retournèrent à l'auberge, où je devais aller les chercher, quand Louis C*** serait de retour. Ils y étaient depuis quelques minutes, lorsque le mari de l'hôtesse entra nu-tête, la figure bouleversée et marquée du sceau de la terreur.

— Qu'est-il donc survenu ? s'informa celle-ci.

— Ha ! mon Dieu !... ne m'en parle point ! ne m'en parle point ! répondit-il.

— Mais qu'est-ce donc ? demanda-t-elle de nouveau.

— Ce que c'est ?... Bon Dieu !... c'est effrayant !.. terrible !.. surnaturel !

— Surnaturel ?

— Un miracle !... Une résurrection !.. Ne m'en parle point, te dis-je : j'en ai le frisson. C'est effrayant de voir un mort sortir de terre et se diriger droit sur vous !

Le brave homme se préparait à satisfaire la curiosité de sa femme, lorsque je vins chercher Charles F*** et Verneuil de L***. Ils ne savaient comment interpréter ce qu'avait dit le maître de l'auberge. Ils n'eurent rien de si pressé que de s'enquérir, auprès de Louis C***, de ce qui avait eu lieu. Il leur apprit, ainsi qu'à moi, qui ne savais encore rien, comment il avait creusé la terre et défoncé le cercueil, sans que le bruit n'attirât vers lui les villageois, qui croyaient sans doute nous avoir tous mis en fuite. Il avait beaucoup craint d'essuyer leur feu, lorsqu'il emporterait sa prise, dont la blancheur, en se détachant de la teinte foncée du gazon, ne manquait pas de révéler sa présence et trahir sa marche. Pour se tirer d'embarras, il avait

conçu le projet de se débarrasser des villageois. Ceux-ci furent complètement dupes du stratagème auquel il eut recours pour parvenir à son but. Il saisit la morte, en se donnant bien garde de déranger son linceul : la tenant dans une position verticale, il avança vers la sacristie. Grâce à ses vêtements noirs, il demeurait invisible, et la morte, qui était seule en évidence, paraissait plutôt marcher que d'être portée. Les villageois, qui rivalisaient de vitesse pour atteindre leurs domiciles, ne songèrent plus à le troubler dans son excursion nocturne.

—J'ai vraiment hâte, dis-je à mon ami, lorsqu'il eut terminé son récit, de voir ce "*sujet*", qui a coûté tant de peines à Louis C***. Je ne dis pas à toi ; car, dès le commencement de l'action, tu as retraité sans qu'il fût nécessaire de sonner de la trompette.

—Plaisante tant qu'il te plaira ; mais tout homme raisonnable sera d'avis que j'ai agi plus sagement que Louis C***, en cette occasion.

—Plus prudemment, devrais-tu dire. Tu as raison : il valait mieux, n'est-ce pas, ne

point exposer un bon vivant pour un mort ; à moins que, comme Louis C***, tu ne le désirasses assez ardemment pour t'exposer à être tué, et lui tenir compagnie jusqu'à la fin du monde.

—Trêve de quolibets ; il te sied bien de te moquer de moi, toi qui n'as jamais volé de corps ni ne sembles disposé à le faire bientôt.

—Si je ne t'imites pas, sache que ce n'est point par lâcheté, mais par principe.

Nous nous tûmes, car nous étions rendus au collège médical. Nous allâmes dans la salle de dissection. Une jeune fille était étendue sur une table. Elle était encore enveloppée de son linceul : seulement, sa tête, ses épaules et ses pieds étaient découverts ; les anneaux soyeux de sa longue chevelure étaient agités par le vent qui s'engouffrait dans la porte du corridor, laissée ouverte pour l'entrée des étudiants. Ses traits n'étaient pas altérés : l'on eût dit que le trépas n'avait fait qu'épurer l'expression céleste d'innocence et de mélancolie qui y était empreinte. Elle paraissait plongée dans un paisible sommeil ;

lorsque mes yeux se fixèrent sur sa blanche figure, je crus qu'elle me souriait. Je me précipitai vers Louise... Je n'étais pas sous l'effet d'une illusion : c'était bien Louise que je revoyais dans une semblable situation... Je lui adressai les mots les plus tendres, comme si ses oreilles n'eussent pas été fermées pour toujours aux bruits de ce monde. Ma douleur se soulagea par un torrent de larmes ; puis, tout-à-coup, un nouveau sentiment s'empara de mon âme et tarit mes pleurs. Je détachai mes yeux des rostes inanimés de celle que j'avais tant aimée, pour les promener sur les spectateurs de mon désespoir. Mes regards devaient être terribles, puisque ceux qui étaient près de moi reculèrent de quelques pas en frémissant. De menaçants qu'ils étaient en parcourant le cercle des étudiants, ils devinrent mornes et abattus, lorsqu'ils n'aperçurent que des visages compatissants.

Mon ami me saisit par le bras et m'en traîna hors du collège : il comprenait que le corps qui était devant nous était celui d'une personne qui m'avait été chère pen-

dant sa vie, et il voulait éloigner de ma vue ce spectacle navrant.

—Voici un exemple, lui dis-je d'une voix brusque et sombre, des fruits déplorables que produisent vos audacieux enlèvements de morts. Ce sont des actions barbares, que vous commettez légèrement, et qui plongent dans la consternation de nombreux amis et une famille entière. Ne vous donne-t-on pas les corps de tous ceux qui meurent en prison ou à l'hôpital?... Pourquoi violer inutilement la sainteté des champs de repos?..

—La prison et l'hôpital ne nous fournissent pas assez de "sujets". Selon toi, nous devrions donc négliger l'étude si nécessaire de l'anatomie ; nous devrions, de crainte d'affliger quelques parents, laisser périr les malades dont nous ne connaîtrions pas les organes.

Je suppose, repartis-je d'un ton bref, que nous sommes quelquefois dans la pénible nécessité d'arracher les morts de leurs tombeaux ; mais je soutiens qu'on peut le faire avec plus de mystère et de décence que vous n'en employez ordinairement. Vous avez

bien le temps de creuser la terre et d'en retirer ce que vous y cherchez; pourquoi n'auriez-vous point celui de déguiser l'enlèvement que vous faites?... Non ! vous êtes trop dépourvus de sentiments généreux pour agir de la sorte : vous préférez laisser la fosse béante, et sur ses bords, un cercueil brisé et un linceul en lambeaux. Pensez-vous alors au spectacle douloureux que vous préparez à des parents éplorés?... Au contraire : c'est ce que vous considérez comme une partie de plaisir ; vous tirez même orgueil de la manière dévergondée avec laquelle vous accomplissez ces vols sacrilèges !



l'en re-
bi n'au-
enlève-
us êtes
ux pour
isser la
percueil
Pensez-
ux que
és ?...
sidérez
s tirez
gondée
es vols

